

# Les nouveaux justiciers de Madagascar

À la veille du second tour de l'élection présidentielle, mercredi 19 décembre, l'insécurité et les vols de zébus sont au cœur des préoccupations des Malgaches. Dans certaines régions, les villageois s'organisent pour faire justice eux-mêmes

TULÉAR (MADAGASCAR) - envoyée spéciale

**D**ans les rues poussiéreuses de Soahazo, les enfants, sages de bois à la main, courent derrière des zébus imaginaires et crient de joie lorsqu'ils attrapent les voleurs. Puis vient le moment du jugement à l'ombre du tamarinier sacré et du verdict plus ou moins bien pesé. Quelques-uns se dévouent pour jouer les accusés. Tête basse, ils attendent la sentence qui sonne la fin de l'acte. Avant de recommencer...

Les adultes, affairés à leurs tâches, ne prêtent plus guère attention à ces pantomimes. Elles ne sont que l'écho innocent de leur réalité. Dans ce village malgache, les cortèges enfantins croisent des milices d'hommes en armes, des vraies cette fois, lances acérées et fusils de chasse. Leurs « proies » : les bandits de grand chemin dahalo qui sèment la terreur dans le sud de Madagascar et font des razzias sur le bétail. « Nous avons retrouvé cinq troupeaux cette semaine », témoigne, non sans fierté, Tampo Tsiavandaza, le maire adjoint de Soahazo, devant la petite maison au toit en tôle où les édiles ont installé leur modeste bureau. « Sans l'aide de personne. Ni la police, ni la gendarmerie ne poursuivent les voleurs. »

Alors que les Malgaches s'apprentent à voter, mercredi 19 décembre, pour départager Marc Ravalomanana et Andry Rajoelina lors du second tour de l'élection présidentielle, l'insécurité s'est imposée comme un des principaux thèmes de la campagne. Le premier s'est engagé à l'« éradiquer dans les cent jours » qui suivront son accession au pouvoir. Le second promet des miracles grâce au déploiement de hautes technologies adaptées à la traque des criminels.

## LYNCHAGES ET VIOLENCES

En attendant, face aux carences de l'Etat, bien des Malgaches semblent avoir décidé de se faire justice eux-mêmes. Les vindictes populaires se multiplient. Dans les villes comme dans les campagnes les plus reculées, la colère des victimes de vols ou d'agressions tourne au désir de vengeance : suspects exécutés par la foule, brûlés vifs et parfois même

extraits des tribunaux ou des centres de détention avant d'être battus à mort, en dépit de la présence des forces de l'ordre, policiers eux-mêmes pris à partie pour leur complicité, avérée ou supposée, avec les délinquants...

Le phénomène a pris une telle ampleur que le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme a commandité une enquête. Dans le rapport rendu public en août, les auteurs relèvent que le recours à la justice populaire, sans être une nouveauté, « n'a jamais atteint un niveau si préoccupant », au point de devenir « une pratique banalisée dans la plupart des régions du pays ».

Le point de basculement remonte, selon eux, à la crise politique de 2009, dont les deux ex-présidents, qui se retrouvent face à face aujourd'hui pour briguer un nouveau mandat, étaient les protagonistes. Leur bras de fer se solda par le coup d'Etat d'Andry Rajoelina. La suspension d'une grande partie de l'aide internationale, dont ce pays de 25 millions d'habitants parmi les plus pauvres d'Afrique dépend pour financer son développement et boucler les fins de mois du gouvernement, précipita la déliquescence de l'Etat. « L'autorité de l'Etat a été ébranlée, le fonctionnement des institutions a été déréglé », poursuivent-ils. Dans le même temps, prospéraient la corruption et l'impunité pour les privilégiés ou les proches du pouvoir. La population, elle, s'est sentie encore un peu plus abandonnée.

Selon les auteurs du rapport, la justice populaire « représente un risque élevé pour la paix. Elle anéantit les individus, la société et l'Etat lui-même ». Leur mise en garde s'accompagne d'une carte de l'île où, sur un nuancier allant du blanc au rouge, les 22 régions sont répertoriées selon l'intensité des incidents. Entre juillet 2016 et août 2018, 152 personnes ont été lynchées et 61 blessées. Dans le Nord, la région de la Sava, fief de la lucrative culture de la vanille et du trafic du bois de rose, apparaît comme la plus touchée. Ces poussées de violence collective ne sont pas le fait de groupes organisés qui agiraient pour rétablir l'ordre mais celui de citoyens ordinaires dont le ressentiment et les colères rentrées coagulent brutalement. Comme si le mépris pour leurs souffrances devenait tout à coup une insupportable évidence.

À Soahazo, dans le Sud, le sentiment d'abandon existe, mais la justice populaire offre un autre visage. Ici, il n'est pas question de lynchage. Les justiciers-paysans qui ont pris la place des forces armées et des magis-

trats pour garantir la paix dans leurs villages ont recours à une coutume, le *dina*, mise au rebut par la colonisation française (1897-1960) et l'instauration d'un droit moderne. Cette convention villageoise constitue la plus ancienne forme de contrat dans la société malgache et repose sur un pacte clair entre les membres de la communauté : des droits, des devoirs, des interdits et des notables élus pour veiller à ce qu'ils soient respectés. « À l'origine, le *dina* était une justice de proximité surtout utilisée dans les localités enclavées où le pouvoir central était peu présent, explique le juriste Ranoelson Tovondrainy. Aujourd'hui, il est devenu le rempart des populations démunies pour pallier l'absence des autorités étatiques ou échapper à leur arbitraire. » Fraîchement promu docteur en droit de l'université de Tuléar, la grande ville située à une centaine de kilomètres au sud de Soahazo, M. Tovondrainy a consacré sa thèse à « la défaillance de l'Etat et la justice populaire dans le sud-ouest de Madagascar ». C'est à ce jour le seul travail doctoral sur le sujet.

Lui-même né dans la région, où son grand-père possédait 5 000 zébus, il défend l'efficacité de cette tradition contre ceux qui y voient une régression. « Les gens pauvres se méfient des tribunaux, où règne la corruption, argumente-t-il en s'appuyant sur son travail de terrain (900 entretiens individuels). Ceux qui ne peuvent pas payer n'ont aucun moyen de triompher dans un procès. Ils ne peuvent pas davantage se tourner vers les forces de l'ordre, dont la corruption est notoire. Avec le *dina*, ils participent à l'élaboration des règles de vie de leur communauté. C'est un système qu'ils comprennent, dans lequel ils se reconnaissent et ont confiance. » Le *dina* appliqué à Soahazo a aussi été adopté dans la grande majorité des villages situés sur ce vaste territoire descendant des contreforts des hauts plateaux jusqu'aux rivages semi-désertiques du canal du Mozambique. Si bien qu'il a été baptisé « *dina bé* », le « grand *dina* », tendu comme une toile pour protéger plusieurs centaines de milliers d'hommes et de femmes là où l'Etat s'est effacé.

A quelques kilomètres de là, sur une portion de route asphaltée menant à Tuléar, Tohanaina Benedictin félicite ses hommes avec force accolades et tapes sur l'épaule. La plupart pourraient être ses fils. Le président du dina d'Ankililoake, en short blanc et sweat-shirt à capuche, commande, téléphone mobile à la main, une milice de 115 tireurs qu'il appelle ses « forces spéciales ». Mobilisables à la moindre alerte, elles sont parvenues ce matin à rattrapper des zébus dérobés la veille. Le soulagement éclaire les visages. « Les combats peuvent être rudes. En face, ils ont parfois des kalachnikovs », raconte le chef, lui-même éleveur, en s'empressant de préciser qu'il a à son actif l'arrestation de quarante voleurs. Vêtues de leurs habits de paysan et chaussées de tongs en plastique, ses recrues comptent davantage sur les pouvoirs magiques de leurs amulettes que sur leur matériel pour se donner du courage. Un garçon tout juste pubère montre sous son tee-shirt une rangée de quatre pointes de cornes de zébus bourrées de mystérieuses substances : « C'est mon antiballes », plastronne-t-il avec l'assurance du croyant habitué à confier sa vie aux forces occultes. Cette fois-ci aussi, les voleurs ont été arrêtés. Ce sont de pauvres hères auxquels la rapine offre les moyens de nourrir leur famille.

#### « PRÉSERVER LA COHÉSION SOCIALE »

Demain, l'instruction pourra commencer, menée par le président et ses adjoints. Puis sept hommes seront tirés au sort parmi les membres de la communauté pour composer les jurés d'un tribunal 100 % masculin. Le verdict sera rendu au plus tard d'ici un mois. Coupables ou pas, les suspects devront acquitter 1 000 gobelets de riz, 200 000 ariarys

(environ 50 euros) et une vache pour couvrir le coût du procès. Les peines encourues sont aussi connues à l'avance. « Trente zébus ou leur équivalent en argent pour un meurtre, dix zébus pour un viol ou la profanation d'une sépulture, quatre zébus pour un zébu volé, ramené à trois s'il a été retrouvé », énumère le président Benedictin. Ces sommes représentent à chaque fois de petites fortunes. Un zébu castré coûte 1,4 million d'ariarys, autant que le revenu moyen annuel par habitant. Une partie sera versée au dina pour ses frais et la rémunération des miliciens, contraints d'abandonner parfois pendant plusieurs jours leurs champs ou leurs troupeaux pour mener leur traque. Le vol de zébus était à l'origine un rite de passage permettant aux jeunes hommes de prouver leur virilité. Mais ceux qui se font prendre ne sont bien souvent que le dernier maillon d'une criminalité organisée au sommet de laquelle des commanditaires tiennent des filières marchandes à destination des villes, voire de pays étrangers.

La peine de mort est interdite à Madagascar et si le dina se substitue à la justice que ne parvient plus à rendre l'Etat, il se doit néanmoins de respecter la loi. Il ne prononce pas non plus de peines d'emprisonnement. « La philosophie du dina n'est pas de punir mais d'apporter des réparations aux victimes et de préserver la cohésion sociale, rappelle le D<sup>r</sup> Tovondrainy. Les familles et parfois le village tout entier peuvent être amenés à payer pour le délit commis par un des leurs. Cela exerce une forte pression sociale sur les individus. »

A Tuléar, un homme surveille de près l'évolution du dina bé. En 2016, Ando Ramaha,

l'ancien chef du district de Betioky, a aidé les habitants à s'organiser pour répondre à la violence dans cette zone classée parmi les plus dangereuses de la région. « J'étais chargé de la sécurité sans avoir de moyens suffisants, se souvient-il. Chaque jour, les forces de l'ordre tuaient des voleurs, mais le calme n'a jamais été ramené. » Avec l'aide de juristes, ils ont rédigé le règlement du dina avant de le faire approuver par le ministère de la justice, qui cherche à les encadrer. « Il y a eu beaucoup de tentatives pour instaurer des dina. La plupart ont avorté au bout de quelques années », observe le jeune fonctionnaire, sans se faire d'illusions sur les risques de dérives où d'autres se sont égarés. Tant d'argent et tant d'armes circulent de village en village, tant de pouvoirs sont confiés à quelques personnes si peu préparées. Mais, pour l'instant, la criminalité a baissé et sur la carte des Nations unies, la vaste région Atsimo-Andrefana dessine une grosse tache blanche. ■

LAURENCE CARMEL

**« LES FAMILLES ET  
PARFOIS LE VILLAGE  
TOUT ENTIER  
PEUVENT ÊTRE  
AMENÉS À PAYER  
POUR LE DÉLIT  
COMMIS PAR  
UN DES LEURS »**

**RANOELSON  
TOVONDRAINY**  
docteur en droit